



CQPM • Agent de maintenance en portes automatiques



Installer - Maintenir

Installation - Maintenance

MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

L'agent de maintenance en portes automatiques réalise différentes opérations de maintenance visant à assurer l'entretien et le bon fonctionnement d'un parc de portes automatiques et leur dépannage en cas d'alerte, de défaillance ou de panne.

Il intervient dans le cadre d'un contrat de maintenance aussi bien sur des portes automatiques, que des fermetures automatisées, des portails, des portes de garages, des portails coulissants, des portes sectionnelles (en plusieurs tronçons), des portes souples, des portes industrielles, des rideaux métalliques, des portes piétonnes (supercentres commerciaux...), des portes de sécurité, mais aussi des barrières levantes (parking, péage...), et des bornes escamotables (parking, rue...).

Ses interventions s'effectuent sur des composants et leur programmation associée, sur des ensembles mécaniques, hydrauliques, informatiques, et liés à l'EEEA (électricité, électronique, électrotechnique, automatismes).

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- ***L'intervention de maintenance préventive sur une porte automatique***
- ***L'intervention de maintenance curative sur une porte automatique***



COMPÉTENCES

- Préparer et organiser une intervention de maintenance
- Effectuer une mise en sécurité de l'environnement et des personnes
- Contrôler et /ou remplacer un sous - ensemble d'une porte automatique
- Régler et paramétrer un sous - ensemble d'une porte automatique
- Pré diagnostiquer une défaillance sur une porte automatique
- Remplacer un sous-ensemble d'une porte automatique par un échange standard

LES MÉTIERS LIÉS

- Opérateur / Opératrice d'installation ou maintenance industrielle

> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

Niveau : 3

N° Cert. : 2005 0241 R

État : Active

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- POE (Individuelle/collective)